



COMMUNIQUE DE PRESSE

3 juillet 2020

Prêt Rebond - Fonds européen de développement régional : 10 M€ de fonds européens pour soutenir la trésorerie des PME de Bourgogne-Franche-Comté

Grâce à l'Europe, la Bourgogne-Franche-Comté est la première Région à mettre en œuvre le Prêt Rebond sur fonds européens, en lien avec Bpifrance.

En réaction à la crise économique liée au COVID 19, la Commission européenne a proposé une « initiative d'investissement en réaction au coronavirus », visant à soutenir les Etats membres les plus touchés et l'économie européenne, en mobilisant notamment le levier des fonds européens.

Dans ce contexte, la Région Bourgogne-Franche-Comté, responsable de la mise en œuvre des fonds européens, et Bpifrance agissent ensemble pour accompagner les entreprises de la région qui rencontrent des difficultés de trésorerie. A travers la mise en place, en urgence, d'un fonds de « prêt Rebond », il s'agit de soutenir la trésorerie des PME régionales artisanales de production et industrielles afin de leur permettre de relancer l'activité.

La Région Bourgogne-Franche-Comté a décidé de mobiliser des crédits européens dans le fonds de « prêts Rebond FEDER¹ » à hauteur de 10 M€ de FEDER. Grâce aux contreparties apportées par Bpifrance, le fonds permettra d'injecter environ 30 M€ dans les PME régionales d'ici la fin de l'année 2020 et d'accompagner près de 200 entreprises de la région.

Le fonds est dédié aux petites et moyennes entreprises rencontrant un besoin de trésorerie lié à une difficulté conjoncturelle ou une situation de fragilité temporaire relative à la crise sanitaire du COVID 19. Il interviendra sous forme de prêt à taux bonifié sans exigence de garantie, de 15 000 € minimum à 150 000€, sur une durée de 7 ans avec deux ans de différé d'amortissement du capital.

Rappelons par ailleurs, que dès le début de la crise sanitaire et des conséquences économiques induites, la Région Bourgogne-Franche-Comté et Bpifrance ont, dès le mois d'avril, mis en place un premier dispositif de prêt rebond doté de 4,5 M€ de financement régional permettant à Bpifrance d'engager près de 12 M€ de prêts à taux zéro. Au 31 mai 2020, 92 prêts rebond ont été engagés pour un montant de 10,8 M€. Ce dispositif profite principalement au TPE et PME des secteurs de l'industrie, du commerce et de l'hébergement restauration.

Ces dispositifs viennent compléter le partenariat entre la Région et Bpifrance au titre du financement de l'innovation et de la garantie d'emprunts.

¹ FEDER : Fonds européen de développement régional

CONTACTS PRESSE REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE :

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 81 61 61 08

